

Compte-rendu de réunion

Réunion du 14.12.2020

Ordre du jour :

M. le Proviseur souhaite aborder le projet des ambassadeurs Parcoursup. Plusieurs candidatures ont été reçues des élèves de classes préparatoires qui se sont portés volontaires pour rejoindre le projet. M. le Proviseur tient à les féliciter.

Il aborde également le repas de Noël : le lycée a incité les élèves à permettre aux demi-pensionnaires de manger à la cantine en échangeant leur place avec des internes ou internes-externés volontaires. Il propose aux élues de porter le projet auprès de leurs camarades.

Mme Tetherel fait le point sur l'ordre du jour.

Compte-rendu du CAVL

Jules & Emma font un compte-rendu de la première séance plénière du CAVL qui s'est tenue mercredi passé. Monsieur le recteur s'est adressé aux élues de l'académie pour les féliciter pour leur nouveau mandat et les nouveaux élues ont pu présenter leurs projets et se répartir dans les différentes instances. Parmi les élues du Parc, Jules siège à la commission académique en charge des internats et Emma à la commission UNSS.

Instagram :

Mme Tetherel annonce aux élues que le projet de l'instagram est accepté par l'administration. Les élues pourront y communiquer tout au long de l'année. Ils expriment leur accord de ne pas poster de photos des élèves pour respecter leur confidentialité. Les posts seront majoritairement sous forme de textes et de photos d'évènements particuliers. Le site du lycée sera favorisé pour les photos des élèves, comme le carnaval annuel.

M. le Proviseur soutient le projet de communication sur les réseaux sociaux. Si les élues souhaitent partager des photos des élèves, il leur demande d'obtenir préalablement leur accord. Des exceptions pourront être faites dans le cadre de photos de groupe comme prévu par la loi. Il exhorte les élues à la plus grande prudence dans l'utilisation des réseaux sociaux.



Chlorine soutient les propos de M. le Proviseur et affirme qu'on devrait se contenter des photos des élève-s qui sont volontaires et, pour le reste, de rediriger les élèves vers le site du lycée.

Certain-es élève-s (Ulysse, Lyna, Chlorine, Juliette, Emma, Jules et Hugo) sont volontaires pour participer à la gestion de la page. Ulysse demande s'il faut demander l'aval de l'administration avant chaque post. Mme Tetherel pense que, dans la mesure où ce qui va être publié sur la page reflétera les discussions abordées pendant les réunions, un contrôle systématique n'est pas nécessaire. Elle disposera cependant des codes de connexions à l'instar des élève-s.

Jules souligne qu'on pourrait organiser le concours des sapins en ligne cette année. Lyna souhaite qu'on puisse l'organiser également chez les lycéens.

Joe propose également qu'on prévienne les élèves avant chaque réunion pour qu'ils puissent avoir un mot sur l'ordre du jour. Les élève-s approuvent l'idée. Mme Tetherel souhaite que les idées proposées par les élèves sur l'instagram du CVL soient discutées ensuite avec tout le monde en réunion.

Jules propose de diffuser des affiches dans certains points clés de l'établissement comme la cantine et la vie scolaire pour informer les élèves de l'ouverture du compte instagram. Mme Tetherel souhaite également passer par les délégué-es de classe qui sont très efficaces. Eve-Anne souhaite qu'on passe également par le compte instagram du lycée en joignant Mme Farci.

Les élève-s souhaitent lancer la page dès ce mercredi. Jules se propose d'envoyer les affiches dès ce soir pour que les élève-s se préparent au lancement dans la journée de demain.

Solidarité :

M. Riban, bénévole au secours populaire du Rhône intervient. Il rappelle l'organisation du secours populaire, constitué de plusieurs comités, fédérés au niveau départemental pour maintenir une cohérence d'action sur le plan alimentaire, vestimentaire... Depuis 3 ans, la fédération du Rhône prend en charge un groupe de mineur-es isolé-es (jusqu'à 200 par an), qui sont venu-es seul-es en France depuis l'Afrique de l'Ouest (Guinée, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Burkino Faso, Congo). Ils et elles sont accompagné-es dans leur préscolarisation, avec l'aide de Forum réfugiés, un précepteur de service de la métropole de Lyon qui s'occupe de mineur-es non pris-es en charge. La moitié de ces jeunes est donc prise en charge par l'aide sociale à l'enfance, hébergée dans des foyers et des appartements éducatifs. L'autre moitié cependant doit faire appel, et être prise en charge le temps nécessaire. Précédemment, elle et ils étaient abrité-es au collège Maurice Scève à la Croix Rousse. Le nouvel exécutif a décidé de les mettre à l'abri dans des hôtels en attendant que l'aide sociale à l'enfance reconnaisse leur minorité et gère administrativement leur accueil. 80% de ces jeunes sont allés à l'école moins de deux ans dans leur pays d'origine, on leur apprend donc à lire, à écrire... pour intégrer une formation professionnelle nécessaire à l'obtention d'un titre de séjour. Le secours populaire supporte donc des charges financières dues à l'accompagnement de ces jeunes, qui



comptent 10% de filles. Le SP est donc à la recherche du soutien des lycéen·nes pour la collecte de ressources vestimentaires et alimentaires,

Les élu·es discutent des options possibles. Eve-Anne souhaiterait qu'on associe à la collecte une campagne de sensibilisation. Des conférences ont été organisées dans certains lycées, pour permettre aux élèves de discuter avec les jeunes concerné·es. Des aides aux devoirs peuvent être organisées le samedi matin, le dimanche matin aux locaux du secours populaire.

Mohamed propose qu'on organise des rencontres entre les élèves du lycée et les jeunes migrant·es. Juliette demande quelle langue parlent les migrant·es. M. Riban répond que les jeunes d'Afrique de l'Ouest parlent la plupart du temps français, mais également des dialectes.

Eve-Anne propose d'organiser une collecte tout au long de la semaine du carnaval. D'autres idées sont proposées par les élu·es : des ventes de crêpes, des collectes de protections hygiéniques, des dons de cartables, des micro-dons lors du passage à la cafétéria. Ils en discuteront dans leur groupe.

Projet tutorat :

Des questions restent à traiter sur la mise en place et la forme du projet. Mme Tetherel demande si les élu·es ont des retours à faire sur le tableau communiqué à la dernière réunion. Chlorine demande des détails sur la formation proposée aux volontaires. Une vidéo de présentation peut être envisagée.

Joe souligne qu'une explication rapide du projet par Mme Tetherel aux élèves intéressé·es peut suffire dans la plupart des cas. Chlorine propose qu'on mette un lien sur le compte Instagram vers un Google Form que les élèves volontaires pourront remplir.

Naila et Lina soulignent que, si les élèves en grande difficulté doivent être prioritaires, on doit permettre aux élèves volontaires d'accéder aussi au tutorat. Mme Tetherel rappelle qu'un autre objectif du tutorat est de créer du lien entre les CPGE et les élèves du second cycle.

Samuel souligne qu'on peut séparer les élèves CPGE pouvant apporter une aide ponctuelle sur des points précis du programme d'autres tuteur·rices qui peuvent rencontrer régulièrement des élèves en difficultés.

Questions diverses :

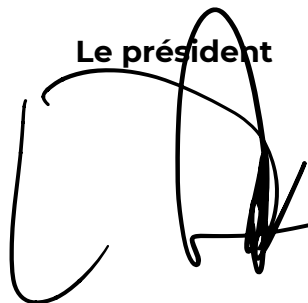
Hugo rapporte que les terminales se demandaient si des journées seraient banalisées afin de donner plus de temps de révisions aux élèves avant les épreuves. Mme Tetherel répond qu'à ce stade, il est garanti que le grand oral sera précédé de jours banalisés pour les révisions, et que d'autres informations seront transmises plus tard dans l'année.



Pour la prochaine réunion :

- Les élu-es lancent le compte Instagram du lycée et communiquent auprès des élèves.
- Ils se concertent quant à la mise en place du projet de solidarité auprès du secours populaire.

Le président



Pascal Charpentier

Le vice-président



Jules Coeuillet

La CPE



Naïs Tetherel